Accusé de réception en préfecture
049-214903478-20221212-2022-08-04-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TIERCE

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Convocation du 6 Décembre 2022

No	mbre de conseillers :
-	En exercice26
-	Présents 21
_	Votants24

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 13 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze du mois de Décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, en session ordinaire du mois de Décembre sous la présidence de M. GIRARD Jean-Jacques

Etaient présents: M. GIRARD, Mme CHEVÉ, M. LECAPLAIN, Mme BOLZE, M. FRONTEAU, Mme RENAUDON, M. LOUISET, Mme TELLIER, Mme STEFANI, M. PRADES, Mme MASSÉ, Mme JOSSEAUM-LECORNIER, M. FOLLIOT, Mme BOPP, M. LORIEUX, Mme GUILLOIS, M. PIGOT, Mme GRUMETZ, M. GODEFROY, Mme PUIG et M. MAROUIS

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Mme GUYARD à Mme JOSSEAUME-LECORNIER, M. CADEAU à M. FRONTEAU, M. THALER à Mme RENAUDON.

Etaient excusés: Mme VILLEMANT, M. DUCHESNE



TARIFS CENTRE BERTHE BACHET - 2023

Monsieur Olivier LOUISET, Adjoint au Maire en charge de la Culture, des Sports et du Développement de la Vie Associative, propose au Conseil Municipal d'adopter, pour la location des salles du Centre Berthe Bachet, les tarifs suivants:

TARIFS 2023 SALLE RENE GOUJON Association ou Particulier Particulier Association **FORMULE Entreprise EXTÉRIEUR** TIERCÉ Entreprise - TIERCÉ **EXTÉRIEURE** 250,59 € 403,50 € 201,75 € 1 jour 1 jour 1 jour 1 jour 275,01€ Salle René GOUJON 2 jours 325,98 € 2 jours 524,54 € 2 jours 262,27 € 2 jours 357,83 € 350,41 € 1 jour 319,61 € 1 jour 513,93 € 1 jour 256,96 € 1 jour Salle René GOUJON + cuisine 2 jours 415,18 € 2 jours 667,89 € 2 jours 334,47 € 2 jours 455,52€ 90,48 € Vin d'honneur 82,16 € 132,08 € 66,56 € 150,00 € Caution Nettoyage + tri Salle René GOUJON

ASSEMBLEE GENERALE – SALLE REN	NE GOUJON
Association/Entreprise - TIERCÉ	GRATUIT
Association/Entreprise - EXTÉRIEURE	105,11 €

049-2 Date	sé de réception en préfecture 214903478-20221212-2022-08-04-DE de télétransmission : 15/12/2022 de réception préfecture : 15/12/2022 REVELLLON		V Cualibra
	G II D (COMMON) serieiro	Tiercé	646,65 €
	Salle René GOUJON + cuisine	Extérieur	778,33 €

Caution pour la location	250,00 €
Prêt du badge	20,00 €

Après débat, plus personne ne demandant la parole, Monsieur Olivier LOUISET fait passer au vote et après un vote à main levée, le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord.

Pour extrait certifié conforme,

A TIERCE, le 13/12/2023

Le Maire,

Jean-Jacques GIRA